



École de la Berge
30, rue Joly
Lotbinière (Québec) G0S 1S0

École du Chêne
105, rue de l'École
Saint-Édouard (Québec) G0S 1Y0

École de la Falaise
1003, rue de l'Église
Leclercville (Québec) G0S2K0

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du conseil d'établissement
tenue le 9 juin 2021, à 18 h 30, en visioconférence

Sont présentes : M^{mes} Marie-Christine Bergeron-Laroche Jessica Leclerc
Caroline Cossette Marie-Andrée Leclerc
Emmanuelle Côté Marie-Pier Lepage
Véronique Dubois Marie Jill Nadeau
Karine Laliberté Marie-Ève Ouellet
Josianne Laroche Fanny St-Onge

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 18 h 35. Madame Caroline Cossette nous souhaite la bienvenue.

1.2. Présence et vérification du quorum

2. SECRÉTARIAT

2.1. Secrétariat

Madame Karine Laliberté accepte le rôle de secrétaire pour la réunion.

2.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Cossette fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Jessica Leclerc propose que soit adopté celui-ci. Cette proposition est appuyée par madame Marie-Pier Lepage et adoptée à l'unanimité.

2.3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 mai 2021 (📁 document)

Suite aux corrections apportées au procès-verbal, madame Emmanuelle Côté propose l'adoption de celui-ci. Cette proposition est appuyée par madame Véronique Dubois et adoptée à l'unanimité.

2.4. Suivis au procès-verbal

Point 4.1 : le projet avec la photographe pour Berge et Falaise ne fonctionne plus. Point 4.4 : le transfert d'argent a été effectué.

3. QUESTION DU PUBLIC

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

4.1. Plan de transition préscolaire

4.1.1. Entrée progressive 2021-2022 (approbation) (document)

Madame Emmanuelle Côté propose l'adoption du document sur l'entrée progressive au préscolaire. Cette proposition est appuyée par madame Jessica Leclerc et adoptée à l'unanimité.

4.2. Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique pour l'année 2021-2022

Madame Marie-Ève Ouellet enverra le document concernant les achats du matériel didactique par les enseignants à tous les membres du CÉ. Si nous avons des suggestions à lui faire, simplement lui répondre par courriel.

4.3. Établissement de principes d'encadrement du coût des documents et approbation de la liste de matériel d'usage personnel pour l'année scolaire 2021-2022

Présentation des listes des fournitures scolaires pour l'année 2021-2022. Madame Marie Jill Nadeau propose l'adoption de celles-ci. Cette proposition est appuyée par madame Jessica Leclerc et adoptée à l'unanimité.

4.4. Rapport annuel du Conseil d'établissement

La présidente doit présenter un rapport annuel du CÉ. Madame Marie-Ève Ouellet nous présente un nouveau modèle de document, plus complet. Chaque membre du CÉ peut donner des suggestions pour compléter celui-ci.

4.5. Assemblée générale (avant le 11 septembre) : choix d'une date

Madame Caroline Cossette nous propose de penser à une nouvelle formule pour attirer le plus de parents possible lors de l'assemblée générale. Proposition de payer la facturation scolaire ou le service de surveillance du midi. Offrir desserts et cafés. L'assemblée générale 2021-2022 se tiendra le 2 septembre 2021 à 18 h 30, à l'école de la Berge. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.5.1. Les parents en réélection : Marie-Andrée Leclerc, Marie Jill Nadeau, Jessica Leclerc

Madame Marie-Andrée Leclerc confirme qu'elle ne se représentera pas comme membre parent sur le CÉ.

5. INFORMATIONS

5.1. Rencontre des parents de 6^e année : transition primaire-secondaire

Madame Marie-Ève Ouellet nous mentionne que les parents des élèves de 6^e année ont reçu une invitation pour une rencontre à l'école secondaire.

5.2. Portrait de l'organisation 2021-2022

Aucun changement depuis le dernier CÉ.

5.3. Services offerts 2021-2022

On garde les mêmes services, augmentation de l'orthopédagogie à Berge et à Chêne. Le poste en ergothérapie demeure vacant. Petits remaniements à prévoir pour les postes d'éducatrices spécialisées (ajout d'heures à certains endroits).

5.4. Frais de déplacement (CE)

Pas de frais de déplacement pour cette année.

5.5. Aide aux parents (achats pour les sacs des élèves du préscolaire)

Les achats pour les sacs au préscolaire et les envois postaux ont été payés dans le poste « aide aux parents ». Très peu d'inscription concernant les conférences en ligne (3 inscriptions, 0 visionnement).

6. RAPPORTS

6.1. Rapport du président

Madame Caroline Cossette remercie tout le monde pour leur implication dans le CÉ.

6.2. Rapport de la direction

Madame Marie-Ève Ouellet remercie également tout le monde et espère revenir en présentiel l'an prochain. Elle mentionne que la plantation d'arbres est faite sur les trois cours d'écoles. Pour le plan de la rentrée scolaire, retour à la normal l'an prochain, sans masques ni distanciation sociale. Par contre, un protocole d'urgence devra rester en place.

6.3. Rapport des enseignants

6.3.1. Falaise

Madame Fanny St-Onge mentionne que la compétition de robots a rendu les élèves fébriles et très fiers d'eux. Malheureusement, ils ne se sont pas qualifiés. Les 17 et 18 juin prochains, sortie au Saint-Emmélie pour manger une crème glacée. Le 21 juin, soirée des finissants. Les élèves resteront après l'école, de 15 h 15 jusqu'à 18 h 30. Le 22 juin, cocktail à l'école. Elle remercie tous les parents pour leur soutien et leur collaboration durant cette année bien particulière.

6.3.2. Berge

Madame Véronique Dubois mentionne qu'il reste un volet de l'activité « Bibitte Mobile », soit celle de la dégustation de grillons. Un déjeuner et un beach party sont à venir. Une visite des futurs élèves du préscolaire a eu lieu dans la classe de maternelle. Belle fin d'année.

6.3.3. Chêne

Madame Emmanuelle Côté nous mentionne que l'école aura une belle fin d'année dynamique. Différents spectacles virtuels ont été présentés ou seront à venir. Des cake pops ont été offerts à tous les élèves au début du mois de juin. Un concours de châteaux de sable aura lieu dans la semaine du 14 juin. Il y aura un après-midi sportif le 16 juin. Animation d'activités et soirée pour les finissants le 21 juin. Le 22 juin, l'OPP offre une crème glacée à tous les élèves. Il y aura également des jeux gonflables pour la journée.

6.4. Rapport des OPP

6.4.1. Berge et Falaise

Madame Marie-Andrée Leclerc remercie les enseignants et la direction pour la belle année.

6.4.2. Chêne

Madame Josianne Laroche mentionne que les enfants recevront de la crème glacée le 22 juin. Le certificat de la persévérance sera donné avec des cartes-cadeaux.

6.5. Rapport de la représentante au comité des parents

Rien à mentionner.

7. AUTRES POINTS

7.1. Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre sera décidée lors de l'assemblée générale des parents.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Véronique Dubois propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par madame Marie-Christine Bergeron-Laroche et adoptée à l'unanimité.

Marie-Ève Ouellet, directrice

Marie-Andrée Leclerc, présidente

Karine Laliberté, secrétaire